



« IL FAUT CHOISIR  
ENTRE LE  
CHAMPAGNE POUR  
QUELQUES-UNS ET  
L'EAU POTABLE  
POUR TOUS »

## Sommaire

### page 1

ÉDITORIAL : Régie et maîtrise publiques.

### page 2

ACTUALITÉS : Création de Ondain'eau

### page 3

AGENDA : 22 Mars :  
journée mondiale de  
l'eau — Les fuites d'eau...  
chacun son rôle

### page 4

CONTACTS — Qui  
sommes-nous ? — Bor-  
dereau de cotisation

## L'ÉDITORIAL

# Régie et maîtrise publiques

La Métropole de Saint-Étienne a choisi deux modes de gestion différents pour notre eau : d'une part la *Délégation de Service Public* (DSP) pour la production et la distribution de l'eau potable à Saint-Étienne et dans douze communes voisines : Sorbiers, La Taudière, Saint-Jean-Bonnefonds, Roche-la-Molière, Saint-Genest-Lerpt, Saint-Priest-en-Jarez, Villars, L'Etrat, La Tour-en-Jarez, Saint-Héand, Fontanès, La Gimond, et ce pour un contrat de treize ans ; D'autre part la régie publique pour l'eau brute (barrages, sources, et vente de cette eau au délégataire) et l'assainissement (le traitement avant retour à la rivière)...

Si nous nous réjouissons qu'avec les régies d'eau brute et d'assainissement la ressource en eau soit aux mains du service public et non confiée aux intérêts d'une entreprise privée, il y a toutefois encore des sous-traitances au privé. La régie publique doit donc être accompagnée d'un suivi des usagers : pour

l'eau brute, afin d'obtenir le recours aux personnels territoriaux chaque fois que c'est possible plutôt que de passer par des entreprises privées ; pour l'assainissement, afin que les contrôles des prestations des entreprises privées (plus de 20 millions d'euros par an) puissent être faits par des agents territoriaux qualifiés. Une meilleure prise en compte des problématiques liées aux micropolluants, au titre de la santé publique, est aussi une demande d'Eau et Services Publics.

Les pouvoirs publics devraient impulser des temps d'information et d'échange sur ces situations et sur toutes les questions liées à notre eau. Il faut une place autour de la table pour une variété d'acteurs de la société civile. Cette eau étant un bien commun vital pour chacun de nous, et au vu des perspectives climatiques, il nous semble essentiel de pouvoir disposer d'informations assez complètes pour pouvoir comprendre et peser sur les choix qui vont se faire. ▽

## ACTUALITÉS

# Fondation de Ondain'eau

Le Collectif ONDAIN'EAU a été créé en avril 2023 par des habitants de différentes communes de l'Ondaine (Fraisses, Unieux, Firminy principalement) concernés par des problèmes de qualité de l'eau. En effet depuis déjà plusieurs mois avant la création du Collectif (et même plusieurs années pour certains) l'eau du robinet avait un goût, une odeur et/ou une couleur peu ragoûtantes, rendant l'eau non utilisable dans la vie quotidienne (pour boire, cuisiner ou se laver). Les habitants achètent donc de l'eau en bouteille ou des solutions de filtration (carafe filtrante, fontaine à eau, filtre à fixer sur la robinetterie) à leurs frais, alors qu'ils paient pour un service dont ils ne peuvent pas bénéficier.

— Dès sa création, le Collectif a mis en place plusieurs actions : Une page Facebook : ([@collectif.ondaineau](https://www.facebook.com/collectif.ondaineau)) ; Une pétition en ligne (<https://chng.it/8DfHgPL5MS>) qui compte près de 600 signatures à ce jour ; Un formulaire de recueil des témoignages (<https://framaforms.org/temoignages-concernant-les-problemes-rencontres-avec-la-qualite-de-leau-courante-dans-londaine>)

— Les problèmes ont plusieurs origines : - La sécheresse, qui a conduit à un niveau particulièrement bas du barrage de Lavalette et donc à une eau de plus mauvaise qualité ; - La vétusté de la station de potabilisation des Quatre Vents, qui a été attestée par l'analyse indépendante fournie par le professeur Legube, préconisant un certain nombre de travaux à réaliser d'urgence sur la station ; - La vétusté des canalisations, qui n'ont pas suffisamment été remplacées ; - Le changement de réactif utilisé, qui a remis en suspension dans

les canalisations les impuretés. Plusieurs réunions publiques ont eu lieu, et dans le même temps, le Collectif a eu des réunions avec Bernard Bonnet, vice-président de la Métropole en charge de l'eau et son équipe. Des travaux ont été entrepris sur la station (changement de filtres, mise en place de nouveau matériel, etc.) et à la fin de l'année 2023, l'eau sortant de la station est de bonne qualité pour Saint-Étienne Métropole. Grâce aux témoignages recueillis par le Collectif, des zones de priorité ont pu être établies pour le changement des canalisations et 6 kilomètres de canalisations ont été changées à la fin de l'année 2023. Saint-Étienne Métropole a également débloqué un budget de 2 millions d'euros pour la création d'une régie intercommunale de l'eau, qui sera mise en place à l'été 2024 et qui devrait compter une trentaine d'agents qualifiés pouvant travailler en autonomie sur le parcours de l'eau, sans avoir à faire appel à des sociétés extérieures pour sous-traiter ce travail (ce qui était le cas jusqu'à présent). Des purges ont été réalisées et sont également prévues dans les mois à venir, mais elles n'apportent qu'une solution temporaire aux problèmes constatés.

Le Collectif demande également depuis sa création la fourniture de packs d'eau aux foyers concernés, et ce tant qu'ils ne pourront pas utiliser l'eau courante pour leur vie quotidienne. Cette demande n'a pour l'instant pas été acceptée, à l'exception des jours où les purges sont réalisées. Nous allons continuer à travailler avec les élus et à porter les demandes des habitants, car il est inadmissible qu'en 2024, en France, des foyers aient au robinet de l'eau « potable mais pas buvable ».



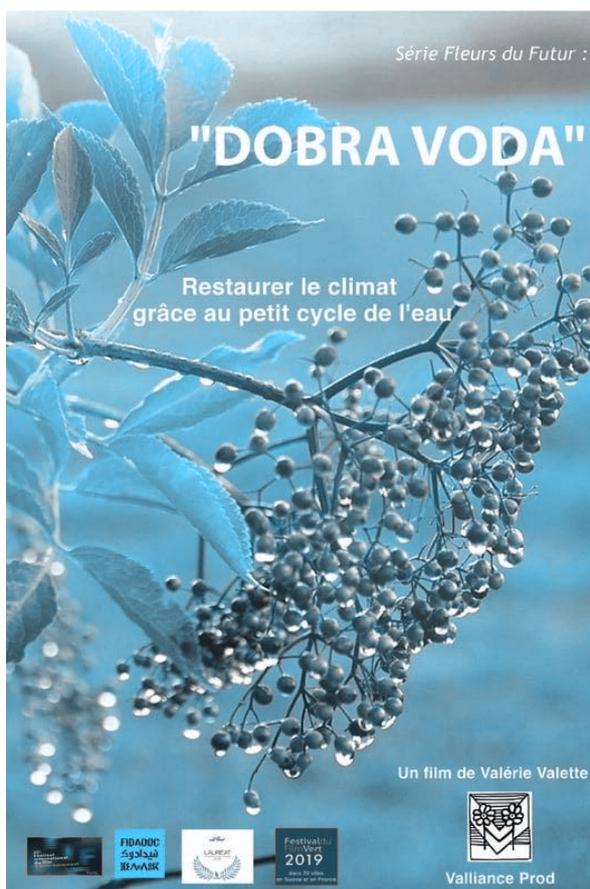
## AGENDA

# 22 Mars : Journée Mondiale de l'Eau

Le 22 Mars c'est la journée mondiale de l'eau ! Ciné-débat **VENDREDI 22 MARS À 20H30** au Méliès Saint-François à Saint-Etienne à partir du film « Dobra Voda / Restaurer le climat grâce au petit cycle de l'eau » avec la réalisatrice Valérie Valette, à l'invitation de la Coordination du Forum Par-tag'Eau Loire 2024 et du CTC-42.

— Voici un documentaire de 60 mn qui explique comment fonctionnent les petits cycles de l'eau sur les continents, et comment aménager le territoire pour lutter à la fois contre les inondations, la sécheresse et l'érosion face au changement climatique. Il aborde plusieurs sujets mais s'attarde notamment sur la méthode de freinage des écoulements et de revitalisation des territoires développée depuis 2007 par l'hydrologue Michal Kravčík (prix Nobel d'Ecologie) et expérimentée avec grand succès, d'abord en Slovaquie puis dans beaucoup d'autres situations géographiques...

Ses bienfaits concernent donc à la fois la ressource en eau et les sols mais aussi le climat en favorisant une pluviométrie mieux répartie. Elle inspire désormais, près de chez nous, l'association « *Sauvegarde de la vallée vivante du Garon* » à Brignais avec



l'aide de la réalisatrice Valérie Valette qui réside encore partiellement en Haute-Loire (où elle fut aussi l'une des fondatrices de SOS Loire vivante en 1994).

## LES FUITES D'EAU : CHACUN SON RÔLE...

Les opérateurs donnent parfois des conseils pour diminuer la consommation d'eau. C'est utile, et nous pouvons avec quelques gestes ou contrôles simples consommer un peu moins d'eau... Mais les rapports sur le sujet indiquent que 70 % des fuites sont aux branchements, c'est à dire avant notre compteur ! Il faut donc qu'il y ait une recherche active de ces fuites et des moyens alloués pour les travaux afin de diminuer les pertes. Des outils ont été

mis en place sur les réseaux, tels que des compteurs qui communiquent les débits et peuvent permettre par comparaison de remarquer des anomalies, mais il faut faire mieux compte-tenu de la raréfaction de la ressource et de la quantité d'eau potable qui « *disparaît* » de nos canalisations : 5 mètres cubes par jour et par kilomètre linéaire de réseau en moyenne sur la Métropole, plus de 9 mètres cubes pour la seule ville de Saint-Étienne... ▽

## — CONTACTS —

✉ 43 BVD ALEXANDRE DE FRAISSINETTE 42100 SAINT-ÉTIENNE  
 📧 [EAU-ET-SERVICES-PUBLICS@OUTLOOK.FR](mailto:EAU-ET-SERVICES-PUBLICS@OUTLOOK.FR)  
 ☎ 07.49.32.15.66  
 👤 [FACEBOOK.COM/EAUETSERVICESPUBLICS](https://www.facebook.com/EAUETSERVICESPUBLICS)

## QUI SOMMES-NOUS ?

L'association Eau et Services Publics est née en 1996 suite à la *Délégation de Service Public* (DSP) au privé des services de l'eau de la ville de Saint-Étienne en 1992. Le prix de l'eau avait plus que doublé, faisant soudainement de Saint-Étienne la troisième ville de France où l'eau était la plus chère. Aujourd'hui, les décisions concernant la gestion de notre eau ne se prennent plus à l'échelle des communes mais des communautés de communes, et c'est donc Saint-Étienne Métropole qui a la compétence sur l'eau pour les 53 villes qui la composent. Après 30 ans de gestion de l'eau de Saint-Étienne par la Société Stéphanoise des Eaux (filiale de Suez) et à la fin du contrat avec celle-ci en 2022, le conseil métropolitain n'a malheureusement pas choisi de revenir à une gestion en régie publique mais a voté en faveur d'une nouvelle DSP, cette fois en faveur de l'entreprise SAUR (sous la marque Oélie) pour l'eau de Saint-Étienne et de douze communes voisines, jusqu'en 2035.

Les buts de l'association étaient clairs dès sa création et n'ont guère changé : obtenir une gestion publique, démocratique et transparente ainsi qu'une meilleure qualité de l'eau au tarif le plus juste pour les consommateurs. Au quotidien, nous agissons dans plusieurs domaines ;

**LA PARTICIPATION** à la *Commission Consultative des Services Publics Locaux* (CCSPL) de Saint-Étienne Métropole qui fait le point annuellement sur la gestion de ses services délégués au privé, dont les dossiers eau potable et assainissement que nous suivons avec attention ; **L'ACCOMPAGNEMENT**, sur demande, des usagers en litige avec leur fournisseur (factures anormales) ; **DES ACTIONS** de sensibilisation et communication ; diffusions de films et soirées-débats, formations, tables-rondes, interventions dans les médias locaux ; **LA PARTICIPATION** à la *Coordination nationale des Associations de Consommateurs d'Eau* (CACE) qui permet à des associations d'usagers de partager leurs expériences et expertises ; **LA CO-FONDATION** du collectif *Eau Citoyenne Bien Commun* pour partager des informations et faire entendre la voix des usagers, notamment par l'organisation d'une Convention Citoyenne locale sur l'eau ; **LA CONTRIBUTION** aux réflexions indispensables sur la protection de la ressource en eau, son juste partage, sa qualité, son traitement, notamment par l'implication dans l'organisation du forum citoyen *Partag'eau* ; **LE SOUTIEN** au collectif *Ondain'eau* face à la problématique d'eau marron et malodorante aux robinets de nombreux habitants de l'Ondaine. ▽

## BORDEREAU DE COTISATION 2024

À envoyer à : EAU & SERVICES PUBLICS — 43, Bvd Alexandre de Fraissinette- 42100 Saint-Étienne

Nom/Prénom :

adresse :

N° téléphone :

Cotisation mensuelle :  6€ et +

mail :